

Communiqué de presse

La Voix De l'Enfant engagée pour apporter son aide aux enfants et leurs familles sans toit, à Paris

Au lendemain où toutes les grandes capitales des pays industrialisés ont célébré la journée mondiale du Refus de la Misère, la Voix De l'Enfant s'alarme du sort que les pouvoirs publics réservent aux familles qui n'ont aujourd'hui comme seul abri que les trottoirs de la rue de la Banque, face à la Bourse, à Paris.

Ce sont des dizaines et des dizaines de familles françaises ou en situation régulière qui campent à même le sol depuis deux semaines.

Pour la sécurité de leurs enfants, ces familles ne pouvaient continuer à vivre dans des chambres d'hôtels, insalubres, et dont le montant du loyer pour une pièce de 12 à 15 m² représente une somme exorbitante souvent égale au loyer d'un deux pièces.

La Voix De l'Enfant, sa Porte Parole Carole Bouquet, ses Ambassadeurs dont Bruno Solo, se mobilisent afin que ces familles obtiennent un logement décent dans les meilleurs délais et puissent ainsi donner des conditions de vie dignes à leurs enfants.

La Voix De l'Enfant affirme son soutien à ces familles et s'engage à intervenir pour qu'elles ne vivent plus dans la rue et le froid. Elle appelle à une mobilisation de chacun afin qu'un logement soit attribué à chacune de ses familles.

Dans l'article 27 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée par l'assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, cette dernière déclare :

«1. les Etats Partis reconnaissent le droit à tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social...3. les Etats Partis adoptent les mesures appropriées...pour aider les parents et autres personnes ayant la charge de l'enfant...et offrent, en cas de besoin une assistance matérielle et des programmes d'appuis notamment en ce qui concerne ... le logement».

Contact presse : 01 40 22 04 22

Martine Brousse - Directrice de la Voix De l'Enfant –

Clémentine Colas - Chargée de la Communication – communication@lavoixdelenfant.org